

HPV : transmission, vaccination, frottis... Les réponses à vos questions sur le ...

Topsante.com

Le virus HPV est un virus appartenant à la famille des [papillomavirus](#) humains (« Human PapillomaVirus » en anglais, d'où le sigle HPV). Cette famille comporte plus d'une centaine de variantes qui ont pour particularité de toucher surtout la peau et les muqueuses. Le virus provoque principalement de banales [verrues](#) sur les doigts, les plantes de pied... mais certains types de HPV atteignent spécifiquement les muqueuses des régions génitales.



Quelles lésions génitales peut-il provoquer ?

Tout dépend du type de HPV. Certains (plutôt les types 6 et 11) peuvent entraîner des verrues génitales ([condylomes](#), papillomes ou encore « crêtes-de-coq »). Ces lésions sont toujours bénignes mais elles sont gênantes parce que « voyantes » et contagieuses. D'autres types, comme le 16 ou le 18, peuvent causer des petites lésions sur le col de l'utérus. Si elles ne sont pas soignées, elles peuvent évoluer vers un [cancer du col de l'utérus](#) des années plus tard.

Comment s'attrape-t-il ?

La contamination est essentiellement sexuelle. Elle survient le plus souvent peu après les premiers rapports, donc entre 18 et 25 ans. Et elle est très courante car les papillomavirus sont à la fois fréquents et contagieux. On estime que 80 % des hommes et des femmes sexuellement actifs entrent en contact avec un papillomavirus une ou plusieurs fois au cours de leur vie. Les infections se transmettant aussi par les mains et la bouche, les rapports sexuels protégés ([préservatifs](#)) ne constituent pas une garantie absolue d'éviter la contagion. Mais dans 80 à 90 % des cas, on s'en débarrasse spontanément en six à dix-huit mois grâce à ses défenses immunitaires. La plupart des contaminations passent donc inaperçues.

Comment apprend-on que l'on est contaminée ?

Aucune prise de sang ne peut le dire. Il faut rechercher le virus là où il peut se trouver, directement dans les cellules des muqueuses génitales. Le test HPV nécessite un [prélèvement au niveau du col de l'utérus ou du vagin](#). Il peut être effectué au cours d'un frottis. En pratique, le médecin le demande généralement au laboratoire quand le résultat de celui-ci a montré des anomalies. Le test ne remplace pas encore le frottis pour dépister les lésions précancéreuses.

Le partenaire est-il forcément allé « voir ailleurs » ?

Un test HPV positif signifie bien qu'il y a eu contamination mais la plupart du temps, celle-ci est ancienne et date, comme on l'a vu, des premiers rapports sexuels. On la découvre quand des lésions commencent à apparaître au niveau du col, ce qui implique souvent des années de portage chronique du virus. On ne sait pas pourquoi certaines femmes ne parviennent pas à l'éliminer. On sait seulement que le [tabac](#), en entraînant une baisse de l'efficacité du système immunitaire, n'aide pas à s'en débarrasser...

Faut-il que le partenaire se fasse tester ?

Les avis médicaux divergent à ce sujet. Certains gynécologues le conseillent, d'autres estiment qu'il est inutile en l'absence de lésion chez l'homme (présence de verrues ou condylomes sur la verge ou sur la marge anale). Mais le test HPV est bien sûr possible. De même que chez les femmes, il se pratique en recueillant des cellules génitales, dans ce cas au niveau du prépuce (extrémité de la verge), qui sont envoyées au laboratoire d'analyse.

Un test HPV positif accroît-il le risque de cancer du col ?

Il expose au risque de lésion précancéreuse ou de cancer du col utérin. Mais si on effectue des frottis régulièrement et que l'on se fait soigner en cas d'anomalie au niveau du col, le cancer ne surviendra pas. Seule une infection chronique par certains types de papillomavirus (les types 16 et 18 essentiellement) peut causer un cancer du col de l'utérus, et ce de quinze à vingt ans après la contamination. D'où l'importance du dépistage par frottis.

Comment se débarrasse-t-on de ces infections ?

Pour les condylomes, plusieurs traitements sont possibles, selon le type et l'extension des lésions.

On peut appliquer des crèmes, ou les faire retirer par le gynécologue (ou l'urologue chez les hommes) via différentes techniques, dont le laser. Pour les lésions au niveau du col, tout dépend de leur gravité.

Celles dites CIN1 (Néoplasie intra-épithéliale cervicale) ou « de bas grade » seront simplement, mais régulièrement, surveillées, car elles guérissent spontanément en deux ans dans 80 % des cas.

Mais les lésions CIN2 ou 3, dites « de haut grade », seront traitées car elles sont précancéreuses. On les retire en effectuant une conisation (ablation d'une fine collerette du col de l'utérus). Cette ablation nécessite une intervention chirurgicale mais elle n'empêche pas du tout d'avoir des enfants.

Le vaccin peut-il prévenir l'infection génitale à HPV ?

C'est l'objectif de la [vaccination proposée](#) avant que le virus ne puisse atteindre la région génitale, donc avant le début de la vie sexuelle. **Elle est conseillée en France aux adolescentes de 11 à 14 ans. Deux injections sont nécessaires.** On bénéficie dorénavant de douze ans de recul et, dans les pays où le vaccin est très utilisé (Australie, Belgique...), les médecins observent une forte diminution des condylomes et des lésions précancéreuses. À tel point qu'ils se posent la question de reculer l'âge du premier frottis.

Le vaccin protège contre deux ou quatre (et bientôt neuf) types de HPV responsables de 70 à 80 % des cancers du col de l'utérus, les femmes vaccinées doivent donc continuer à se faire surveiller par frottis. Mais ces résultats sont très encourageants. D'autant que l'on sait maintenant que ces virus HPV peuvent causer des cancers de la bouche, de la gorge ou de l'anus, en grande partie évitables à l'heure actuelle.

Conseils pratiques

- **Quand faire un frottis pour la première fois ?** A 25 ans, c'est l'âge auquel on doit commencer les frottis. Et on les poursuit jusqu'à 65 ans.
- **A quelle fréquence ?** Tous les 3 ans, c'est la bonne fréquence après deux frottis normaux à un an d'intervalle. Un frottis tous les ans n'est pas indiqué si tout va bien.
- **Y a-t-il un dépistage organisé ?** Le dépistage organisé par frottis se met en place. Progressivement, toutes les femmes vont recevoir une « invitation » à se faire dépister.

Notre expert : Dr Jean-Luc Mergui, gynécologue, ancien président de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale